

Communiqué du Conseil municipal de Saint Pierre d'Aurillac Solidarité envers le peuple ukrainien

Depuis le 24 février, la guerre est de retour en Europe. Une guerre menée par le Président de la Fédération de Russie qui a décidé d'engager ses forces armées terrestres, aériennes et maritimes sur le territoire de l'Ukraine, République indépendante. Au mépris du droit international et malgré les efforts diplomatiques entrepris par l'Union Européenne et ses alliés, la Russie a choisi de violer l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine.

Les conséquences de ces actes inacceptables seront importantes dans les mois à venir, y compris pour nous, citoyens français. Malgré cela, le peuple français, représenté par ses Conseils municipaux, source de la légitimité populaire de notre République, apporte tout son soutien au peuple ukrainien. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes demeure au cœur du message universaliste porté par la nation française.

Face à la difficulté de la situation et aux temps incertains qui s'annoncent, face à la réalité de régimes totalitaires n'hésitant pas à faire prévaloir la force en tout temps et méprisant le droit international, le Conseil municipal de Saint Pierre d'Aurillac :

- Condamne fermement l'agression militaire et les bombardements de l'Ukraine par la Russie,
- Appelle à l'arrêt immédiat de cette agression et au retrait des troupes russes du territoire ukrainien,
- Apporte tout son soutien au peuple ukrainien et à sa résistance héroïque ;
- S'engage à favoriser l'accueil en France d'éventuels réfugiés ;
- Défend avec force le préambule de la constitution de l'OIT (Organisation internationale du travail) qui stipule qu' « une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale »;
- Réclame des sanctions internationales à la hauteur de ces actions unilatérales de guerre ;
- Demande à ce que tous les efforts soient engagés pour retrouver le chemin du dialogue afin d'obtenir un cessez le feu et le retrait des troupes d'agressions russes.

Le Conseil municipal de Saint Pierre d'Aurillac est aux côtés de tous les peuples qui subissent des agressions violentes ou l'occupation de leur territoire. Les élus du Conseil municipal de Saint Pierre d'Aurillac sont attachés au principe universel du droit à l'auto-détermination des peuples et continuent à être des militants pour la paix universelle.